



[https://www.facebook.com/  
BFT.TEAM.ESPORT/#](https://www.facebook.com/BFT.TEAM.ESPORT/#)

twitter: @STRATEGIKK

## CONTRAT DE STRUCTURE

**Entre les soussignés : LINE UP :  
représentée par son TEAM LEADER :  
ET**

**[BFT] TEAM ESPORT , représentée  
par STRATEGIKK CEO ci-après  
dénommée « la Structure » d'autre part.**

***Il a été préalablement exposé ce qui suit :***

La Structure prévoit de mener le projet suivant:

- Visibilité sur les réseaux sociaux de la structure des résultats des différentes line up. ( GLEETZ.GG / TWITTER / FB / TWITCH)
- Organisation de la BFT CUP chaque mois, afin de déterminer la position interne de chaque line up.
- Planification des entraînements et gestions des compétitions en lien avec un manager désigné et approuvé par la structure ( le manager peut être proposé par la line up Cf ART.3.4)
- Campagne de recrutement le cas échéant pour assurer un renouvellement pérenne de la line up.
- Recherche de sponsors afin d'association avec apport matériel ou financier. ( nota : dans la recherche de sponsoring le savoir être est très important il est demandé au manager de chaque line up de faire attention
- Participer financièrement à l'inscription de LAN sélectionnées pour la line Up en fonction des résultats et des obligations réunies
- Garantie que la totalité des cash prize est reversé au joueurs de la line up aucun pourcentage n'est pris en compte par la structure.

La Structure propose de même au Line up de s'associer au projet en y apportant un soutien / humain /

Le LINE UP accepte en échange de la promotion et de la publicité, l'appui, en fonction de ses résultats qu'il pourra retirer de la STRUCTURE de son image au projet de :

**REPRESENTER LA STRUCTURE ET DE RESPECTER LES ARTICLES SUIVANTS.**

En conséquence, les parties se sont rapprochées et ont défini de la manière suivante les conditions de leur partenariat.

***Il a été arrêté et convenu ce qui suit :***

***ARTICLE 1 : Objet du contrat***

La structure apporte son soutien à la line up dans le cadre du projet défini en préambule.

***ARTICLE 2 : Obligations de la Structure***

***Dans le cadre d'un partenariat de compétences :***

La structure s'engage à fournir à la line up l'ensemble des éléments énoncés dans le préambule si les résultats sont au rendez vous, et que le travail est effectif.

***ARTICLE 3 : Obligations de la line UP***

Dans le cadre de l'affiliation :

La line UP s'engage à faire la publicité et la promotion de la structure, en faisant apparaître le nom et le logo de la structure sur les supports suivants :réseaux sociaux

le nom et le logo seront fournis par la structure Dans le cadre d'un mécénat -

3.1 L'ensemble des membres de la line up doivent créer un compte GLEETZ.GG

3.2 - un compte twitter dédié au jeu video comportant le TAG : [BFT] devant le pseudo. ( il est inutile de créer un TAG BFT in game ) et une bannière au couleurs de la structure.

3.3 - Fournir les comptes ESL et G4G en vu d'être affecté dans la STRUCTURE.

3.4 - il est demandé à chaque manager de line up de contrôler les communications de la line up pour ne pas porter préjudice sur les réseaux sociaux. cela nuit clairement à la recherche de sponsoring et sera sanctionné immédiatement .

3.5 Respecter le calendrier mise en place par la structure pour les compétitions et les TS.

3.6 Hors calendrier, aucun TS ne sera organisé sans l'aval de la STRUCTURE.

3.7 l'ensemble de la line up doit dans un souci de visibilité : LIKER LA PAGE FB . et FOLLOW le twitter .

3.8 Les STREAM sont pris en charge par la structure.

#### ***ARTICLE 4 : Droits de propriété intellectuelle***

**4.1** Le Partenaire reconnaît la pleine propriété de la structure sur le projet entrepris(e) y compris sur les droits de propriété intellectuelle y attachés.

La structure autorise la Line up à apposer le nom et le logo de la structure sur sa documentation – y compris publicitaire – pour toute la durée de l'affiliation ; le nom et le logo seront fournis par la structure sur demande du Partenaire.

**4.2** La structure concède un droit d'exploitation non commerciale des images issues du projet au Partenaire, au titre de leur partenariat pour cet événement.

La line up ne s'opposera pas à l'exploitation ultérieure, par la structure , des images issues du projet et qui présenteraient son logo, et ceci même si le partenariat n'était pas reconduit.

Cette concession est réalisée sans limite de temps.

#### ***ARTICLE 5 : Assurance***

La Structure est responsable au titre du projet et le Partenaire ne supporte aucune responsabilité quelconque.

#### ***ARTICLE 6 : Résiliation de plein droit***

Le présent contrat sera résilié de plein droit avec accord des deux partenaires

#### ***ARTICLE 7 : Litiges***

Tout litige au présent contrat vaudra exclusion des deux parties

[Nom du signataire]

[BFT ] TEAM ESPORT

[STRATEGIKK]

A handwritten signature in black ink that reads "Strategikk". The letters are stylized and connected, with a long horizontal stroke at the bottom.

[LINE UP ]

[SIGNATURE]